



## **Consultation publique**

Projets de règlement P-04-047-34 et P-06-069

### **Modification du Plan d'urbanisme**

#### **Aménagement d'un campus de l'Université de Montréal sur le site de triage Outremont**

Le projet de règlement P-04-047-34 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal ( 04-047 ) » et le projet de règlement P-06-069 intitulé « Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur l'emplacement délimité par la limite nord de l'arrondissement d'Outremont, la rue Hutchison à l'est, l'avenue Ducharme au sud et à l'ouest par une portion de l'avenue Mc Eachran, de l'avenue Du Manoir ainsi que l'avenue Rockland », ont été adoptés par le conseil municipal à son assemblée du 11 décembre 2006.

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ces projets de règlements et rend accessible la documentation pertinente.

#### ***OBJET DE LA CONSULTATION***

##### **Adoption d'un projet de règlement en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal**

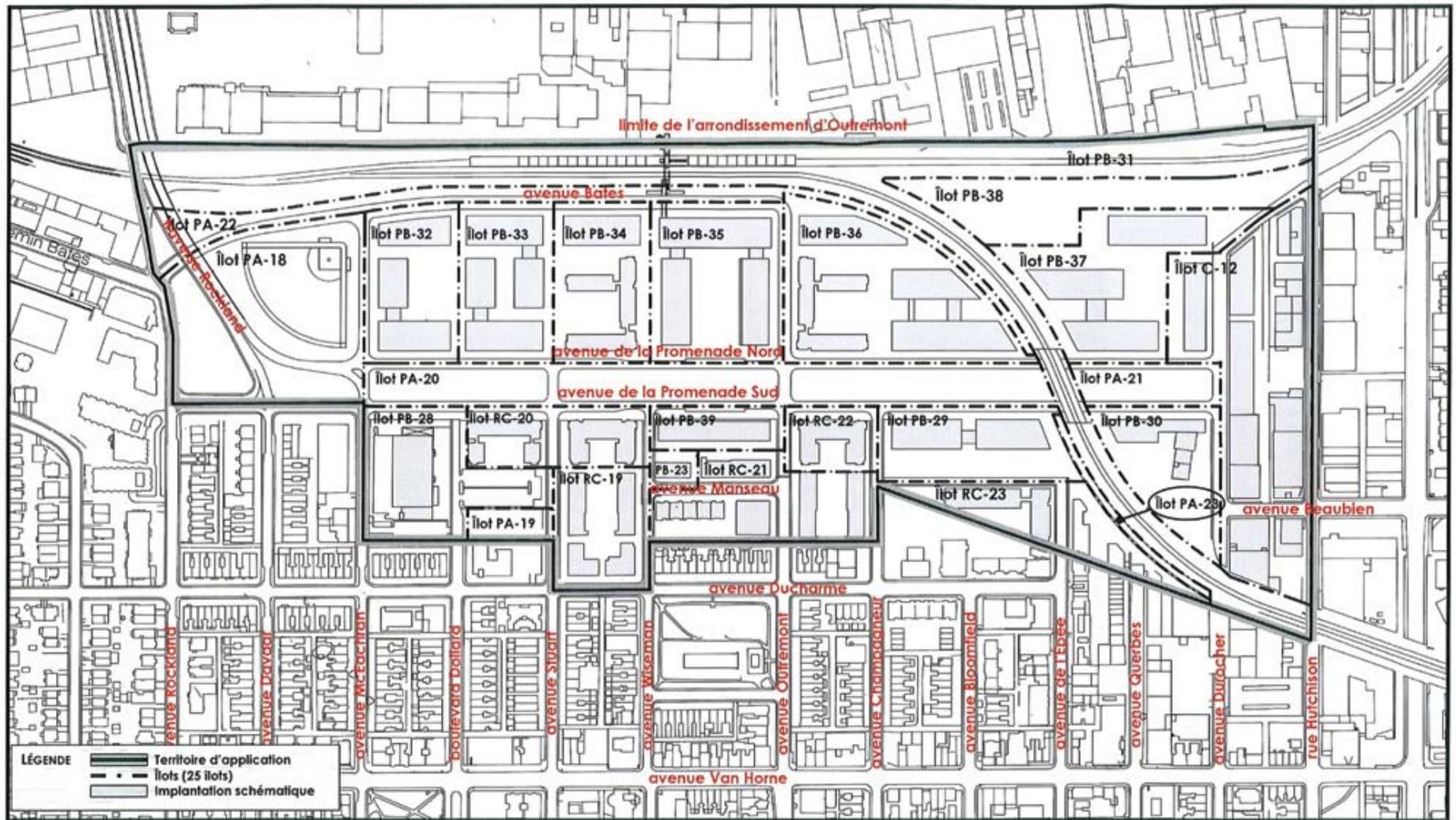
Le projet de règlement P-06-069 permet le développement d'un campus universitaire sur le territoire d'application illustré dans cet avis. À cette fin, il permet, aux conditions prévues par le règlement, de déroger à certaines dispositions des règlements 1176, 1177, 1178, 1179 et 1189 et 02-193. Ce projet n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

Le projet contient notamment des dispositions relatives aux usages autorisés, à l'occupation du sol, à la hauteur des bâtiments et aux conditions spécifiques applicables aux marges latérales et de cour arrière. Le projet de règlement prévoit aussi des dispositions en matière de stationnement, d'acoustique et d'aménagement, de patrimoine naturel, de rues et d'espaces publics.

##### **Modification au Plan d'urbanisme**

Le projet de règlement P-04-047-34 prévoit les ajustements requis au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal pour permettre ce projet de développement, notamment, au niveau du schéma d'aménagement des secteurs d'emploi, la carte des parcs et des espaces verts, l'affectation du sol, la densité de construction et la synthèse des orientations pan-montréalaises pour l'arrondissement d'Outremont.

# EMPLACEMENT



## **DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Bureau d'arrondissement de l'arrondissement Outremont situé au 543 chemin de la Côte- Sainte-Catherine ;
- ❖ Bibliothèque Parc Extension située au 421 rue Saint-Roch
- ❖ Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

## **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Les 27 et 28 février 2007  
Centre communautaire intergénérationnel  
999 av. Mc Eachran  
19 h 00

Le 1<sup>er</sup> mars 2007  
Complexe William-Hingston  
419 rue saint-Roch  
19 h 00

Des ateliers thématiques relatifs à l'implantation du campus universitaire se tiendront les 14, et 15 mars

La deuxième partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur les projets débutera le 3 avril, à 19 h 00, au Centre communautaire intergénérationnel pour se poursuivre le 4 avril à 19h 00 au Complexe William-Hingston.

Renseignements : Estelle Beaudry à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 13 février 2007

Me Yves Saindon  
Greffier par intérim  
Ville de Montréal



**OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

1550, rue Metcalfe, bureau 1414, Montréal (Québec) H3A 1X6  
Tél.: 514 872-3568 • Téléc.: 514 872-2556

---